

Approche « **Fours de traitement thermique** » : Assistance technique auprès des Unités de Production et des Services Méthodes

« Maitriser et optimiser vos pratiques sur vos fours de traitement thermique »

CONTEXTE D'APPLICATION ET OBJECTIFS

Le 1^{er} objectif est de pouvoir accompagner nos clients qui disposent de moyens de traitement thermique. Pour cela, nous intervenons :

- sur les rebuts engendrés par le procédé,
- sur la prise en compte des déformations,
- sur la définition et l'atteinte des exigences du cahier des charges client,
- sur la réduction des consommables (facture énergétique, la durée de vie des réfractaires, consommation des liquides de trempe, ...)

Notre second objectif vise à accompagner les industries ne disposant pas de fours de traitements thermiques et désirant :

- soit investir (=> aide à la clarification du besoin, accompagnement auprès du fabricant de four, réception du moyen, démarrage série et formation),
- soit sous-traiter cette opération (=> rédaction du cahier des charges et suivi technique du fournisseur).

DOMAINES D'APPLICATION

Tous secteurs d'activités intéressés par les traitements thermiques.

CADRE DE LA REALISATION DU PRODUIT

METALLO CORNER CONSEILS met son expérience et son savoir-faire à votre disposition pour vous conseiller et rechercher avec vous les solutions techniques associées aux fours de traitements thermiques.

Pour mener à bien cette mission, Métallo Corner s'appuie sur l'expérience de son équipe technique qui, à plusieurs reprises, a travaillé :

- sur de l'assistance technique en production,
- sur de l'obtention des paramètres optimaux en vue de répondre aux exigences du cahier des charges, d'augmenter la durée de vie des éléments, de réduire la facture énergétique,...
- sur l'achat de moyens dédiés aux produits du client,
- sur la création de zones de suivi Qualité,
- sur le démarrage en production de procédés de fabrication et/ ou de nouveaux produits.

DEROULEMENT DE LA PRESTATION

1ère étape : Réception et analyse de la demande.

2ème étape : Réflexion avec le client, dans ses locaux, sur les objectifs fixés lors de la 1ère étape.

3ème étape : Livraison du rapport d'étude.

A la fin de la prestation, vous disposerez de solutions techniques performantes. Cette solution technique pourra être associée à une journée de formation qui expliquera la démarche de sélection, afin que le client puisse acquérir avec cette expérience du savoir-faire et des connaissances, indispensable pour toute démarche qui vise à les capitaliser. La partie formation bénéficie de l'agrément formation continue et la participation financière peut être imputée à la Formation Permanente (contribution financière sur la masse salariale instituée par la loi du 16 juillet 1971 sur la Formation Continue – Décret du 10/12/1971).